

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Website: www.au.int

Commissaire chargé(e) des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité (PAPS)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Affaires politiques, paix et sécurité (PAPS)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 Directions et 4 bureaux spécialisés	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none">• Penser à l'Afrique avant tout• Intégrité et impartialité• Efficacité et professionnalisme• Transparence et responsabilité• Respect de la diversité et du travail d'équipe• Partage d'informations et de connaissances

Contexte
<p>Sous l'autorité du Président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies relatives aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, aux plans à moyen terme associés et aux autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Il/elle joue un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des priorités continentales du portefeuille et des programmes. Le/la commissaire doit être très attaché(e) aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions

- a) Définir les objectifs généraux du portefeuille « Affaires politiques, paix et sécurité » conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;
- b) Assurer le suivi et la mise en œuvre de toutes les décisions de l'UA concernant la prévention, la gestion et la résolution des conflits et des crises ainsi que la consolidation de la paix, la reconstruction post-conflit en Afrique;
- c) Assurer la mise en œuvre de l'architecture africaine de paix et de sécurité et de l'architecture africaine de gouvernance, y compris les programmes et projets phares connexes ;
- d) Assurer la ratification et la domestication des principaux instruments de gouvernance et de démocratisation dans les États membres de l'UA ;
- e) Définir des objectifs de performance annuels en ce qui concerne le portefeuille « affaires politiques, paix et sécurité » et rendre compte des progrès annuels au Conseil de paix et de sécurité, aux comités techniques spécialisés et aux autres instances compétentes de l'UA ;
- f) Adresser des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- g) Établir régulièrement un dialogue et une collaboration efficaces avec le CPS, le COREP et leurs sous-comités respectifs, et leur rendre compte en temps utile ;
- h) Assurer la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- i) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- j) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux ;
- k) Coordonner les comités techniques spécialisés afin de promouvoir la réalisation du mandat du portefeuille ;
- l) Favoriser la coordination et la coopération avec les États membres, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux pour la prévention des conflits et des crises en Afrique afin de promouvoir une paix et une stabilité durables en Afrique ;
- m) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- n) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- o) Promouvoir une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- p) Superviser les directeurs et, inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

Responsabilités spécifiques

- a) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de cadres politiques et de programmes continentaux qui promeuvent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice, l'état de droit, la paix et la sécurité ;
- b) Jouer un rôle de premier plan dans les efforts de mobilisation en matière de suivi et de la mise en œuvre de toutes les décisions de l'UA relatives à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits et des crises, ainsi que celles relatives à la consolidation de la paix, à la reconstruction et au développement post-conflit en Afrique ;
- c) Donner des conseils politiques et stratégiques au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine sur les questions relatives à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent africain ;
- d) Jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à garantir que le Secrétariat du Conseil de paix et de sécurité (CPS), en tant que référentiel et mémoire institutionnelle des travaux du CPS, dispose du personnel adéquat pour fournir efficacement l'appui technique et logistique nécessaire au CPS pour s'acquitter efficacement de son mandat ;
- e) Assurer la coordination des travaux des institutions concernées dans le cadre des communautés économiques régionales, des mécanismes régionaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits et des crises en Afrique afin d'assurer l'harmonisation et la complémentarité des efforts conformément aux dispositions de l'architecture africaine de paix et de sécurité et de l'architecture africaine de gouvernance ;
- f) Renforcer et améliorer la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) et le Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres organes internationaux compétents pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique conformément à l'accord-cadre de partenariat dans le domaine de la paix et de la sécurité ;
- g) Veiller à l'efficacité des missions d'observation des élections de l'UA pour suivre de manière indépendante les élections dans les pays membres afin d'assurer le strict respect des règles et réglementations électorales pertinentes, de renforcer la confiance dans les processus électoraux et de prévenir la violence post-électorale ; (en veillant à l'intégrité du processus électoral)
- h) Assurer la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et de l'État de droit dans les États membres en facilitant l'intégration politique et la création d'institutions de gouvernance au niveau national et continental pour renforcer les pratiques démocratiques ;
- i) Diriger l'élaboration et la ratification des politiques et programmes continentaux pertinents tels que le passeport africain et la liberté de circulation afin d'atteindre les objectifs d'un continent africain intégré ;
- j) Identifier les conflits potentiels affectant les États membres, et initier des interventions de diplomatie préventive afin de prévenir la violence ou les conflits imminents ;
- k) Renforcer la coopération avec les partenaires en matière de gouvernance, tels que les Communautés économiques régionales (CER) et les Nations unies, sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies afin de consolider les efforts en faveur de la bonne gouvernance, de la démocratie et de la prévention des conflits ; et
- l) Promouvoir la ratification des cadres juridiques de l'UA relatifs à la paix et à la sécurité, à la bonne gouvernance, à la démocratisation,
- m) Superviser les directeurs et inspirer les normes les plus élevées en matière d'éthique, de performance, et de résultats dans l'ensemble du portefeuille

Relations clés

Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Conseil de paix et de sécurité (CPS)
- Comités techniques spécialisés
- Autres organes de l'AU
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

Relations externes

Guidées par le souci des institutions politiques pertinentes en matière de souveraineté et d'affirmation de l'Afrique

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences et institutions des Nations unies
- Banque africaine de développement
- Conseil de sécurité de l'ONU
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion africains sur les politiques

Exigences académiques

- Master en droit, en sciences politiques, en relations internationales, en études sur la paix et la sécurité, en diplomatie internationale, en relations internationales, en études sur le développement ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue.
- Un doctorat en droit, en sciences politiques, en politique publique, en études sur la paix et la sécurité, en diplomatie internationale, en relations internationales, en études sur le développement ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue, constitue un avantage supplémentaire

Expérience pertinente

- Doit avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/ fonction publique, une institution internationale ou régionale.

Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.
- **Éthique et intégrité** : maintenir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et inspirer les membres de l'équipe à faire de même.

Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agir en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et proposer des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présenter les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et la facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - Imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.

Les nominations régionales doivent être remises à la Commission (Bureau du Conseiller Juridique) en mains propres dans des enveloppes scellées au plus tard à 17 heures (heure d'Addis-Abeba) le 6 août 2024.